

**Date d'affichage : 06/06/2024**

|  |
|--|
| <p style="text-align: center;"><b>COMMISSION JURIDIQUE</b><br/><b>RÉUNION TELEPHONIQUE DU 06/06/2024</b></p> |
|--|

**Présents : MM D. HARY, C. FOURNIER, F. PORET**

Les personnes membres de la commission ayant une appartenance à un club cité dans ce PV n'ont pris part aux délibérations, ni aux décisions.

**Journée du 01/05/2024**

SD3D-26330081 VIEIL MOUTIER/CONDETTE B. La commission s'étant manifestement trompée suite à une mauvaise transmission des pièces annule sa précédente décision et reprend le dossier. 2<sup>ème</sup> forfait de Condetta suite au forfait de son équipe A en Coupe de District. Homologué : VIEIL MOUTIER 3 – CONDETTE B 0 par forfait. Amende 48€ à Condetta.

**Coupe Féminine à 8 Bay Voyages**

**Journées du 02 et 05/06/2024**

28166362 NEUFCHATEL/RENSCURE. Forfait de Renscure (mail du club). Homologué : NEUFCHATEL 3 – RENSURE 0 par forfait. Amende 20€ à Renscure.

28166360 BEZINGHEM/WIMILLE. Forfait de Wimille. Homologué : BEZINGHEM 3 – WIMILLE 0 par forfait. Amende 30€ à Wimille.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure Article 152 des règlements généraux du District).

Prochaine réunion sur convocation

Le Président : M. C. FOURNIER

Le Secrétaire : M. F. PORET